

<https://www.snetap-fsu.fr/Covid19-pour-les-agent-es-RQTH-travaillant-a-distance-une-aide-FIPHFP.html>



Covid19 : pour les agent.es RQTH travaillant à distance, une aide FIPHFP

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -

Date de mise en ligne : mercredi 29 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le [FIPHFP](#) veut faciliter le travail à distance des agents en situation de handicap

Les fonctionnaires et contractuels en situation de handicap pourront bénéficier d'une aide de 1 000 euros pour acquérir du matériel informatique afin de pouvoir travailler à distance pendant le confinement, annonce le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), le 22 avril 2020. Les frais de communication (abonnement internet) pourront être pris en charge dans la limite de cette enveloppe, si aucun financement n'existait auparavant. Elle s'adresse aux agents placés en télétravail en raison du coronavirus. En outre, les apprentis du secteur public pourront eux aussi bénéficier d'une aide pour l'équipement informatique, à hauteur de 500 euros. L'objectif est de leur permettre de continuer leur scolarité à distance.

Retrouvez ici [les deux dispositifs](#)

Un lien vers le site du ministère de l'Agriculture relatif au handicap : <http://handicap.agriculture.gouv.fr/>